

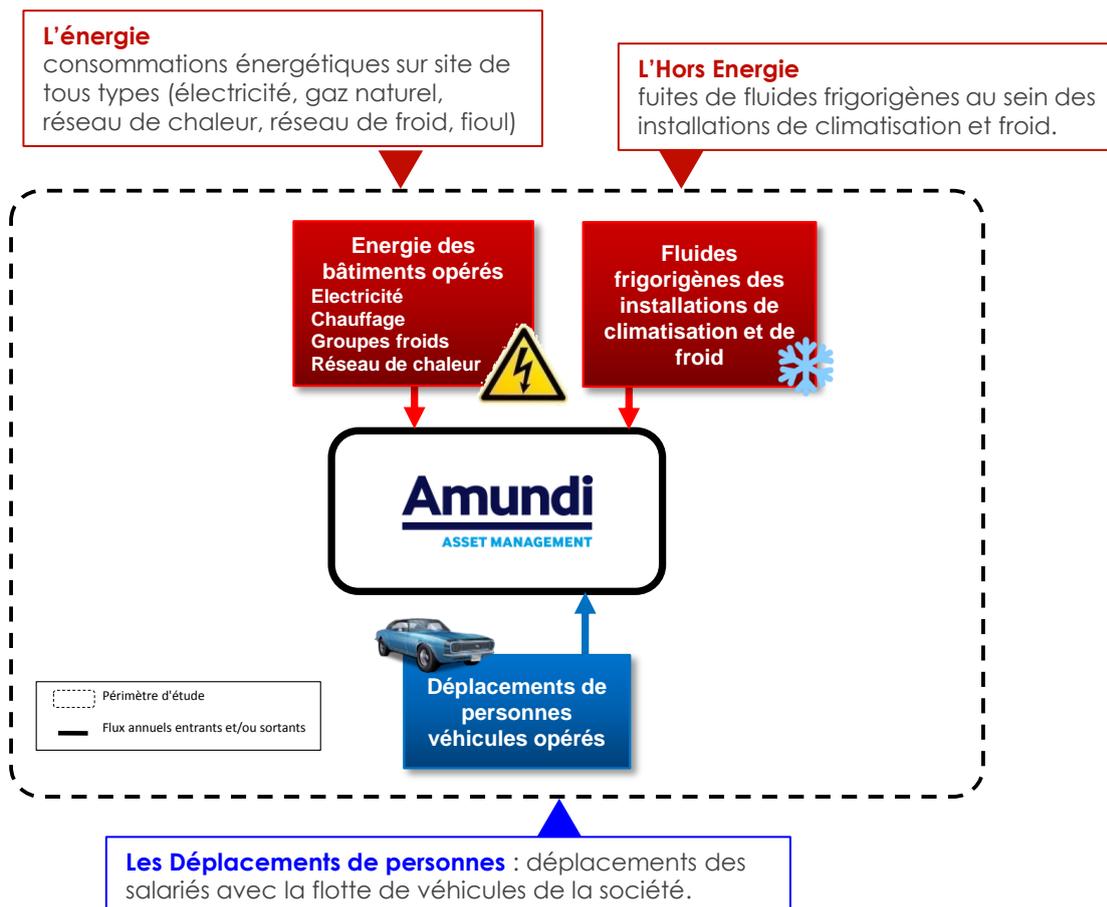
BEGES Amundi Asset Management

Décembre 2015

Où en sommes-nous ?

Amundi Asset Management vient de réaliser le bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) de ses activités pour l'année 2014. Cette méthodologie, développée par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie), permet d'estimer les émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par une activité. Les émissions sont ensuite classées par grand poste (présentés ci-dessous) afin d'obtenir le « profil des émissions ».

Qu'est-ce qui est comptabilisé ?

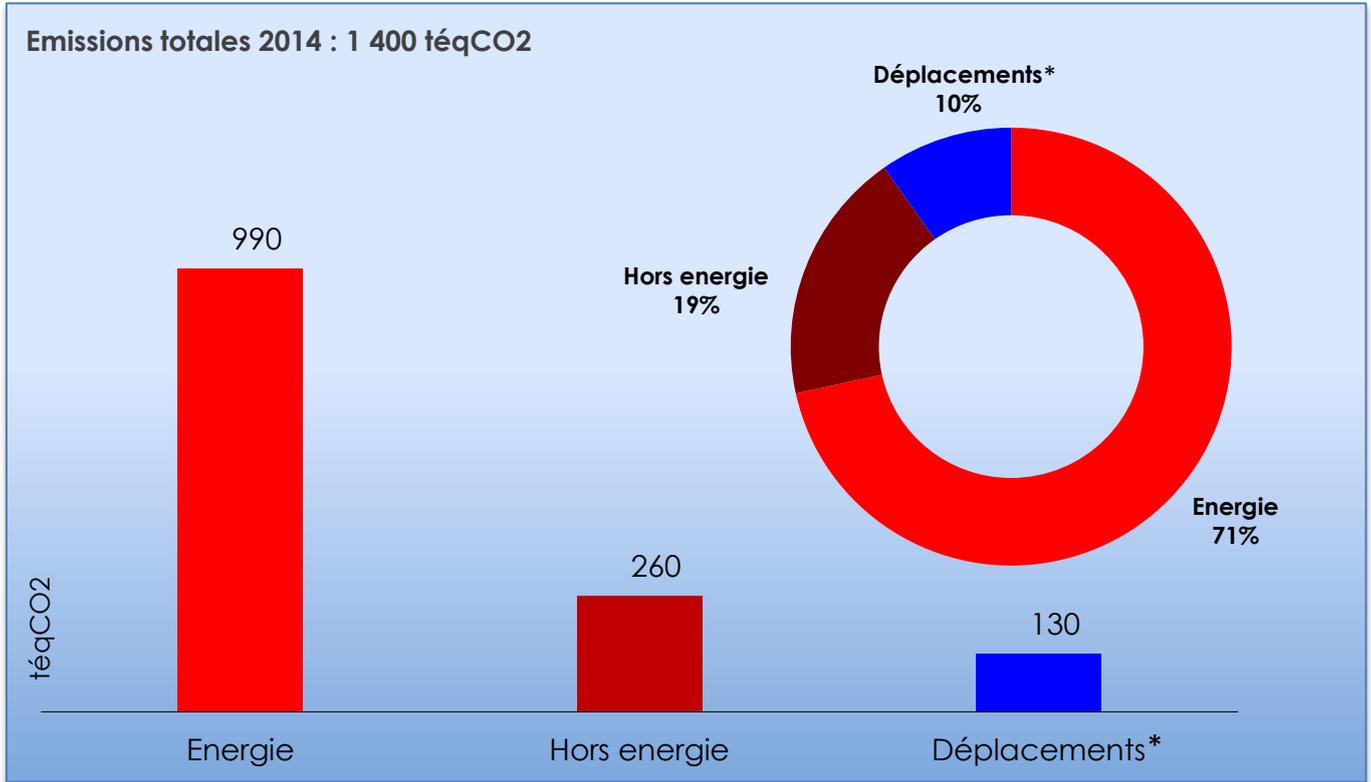


Résultats du bilan GES

La réalisation du bilan GES de Amundi Asset Management a permis d'évaluer les émissions de GES générées en 2014. Elles s'élèvent à 1 400 tonnes équivalent CO₂ (t_{éq}CO₂), réparties selon les postes d'émission présentés dans le graphique ci-dessous.

Interprétation

En 2014, le poste Energie est prépondérant avec 71% des émissions totales (990 t_{éq}CO₂). Il est suivi par le poste Hors Energie, comprenant les émissions liées aux fuites de fluides frigorigènes dans les installations de froid et de climatisation, qui représente 19% des émissions (260 t_{éq}CO₂). Le poste Déplacements constitue 10% des émissions totales d'Amundi Asset Management (130 t_{éq}CO₂).



*déplacements des salariés avec la flotte de véhicules de la société

À quoi cela correspond-t-il ?

Les émissions de GES estimées dans le cadre du BEGES des activités de Amundi Asset Management représentent :

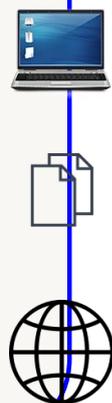
Au global : 1 400 t_{éq}CO₂

140 tours du monde en voiture
Ou
4 000 voyages A/R Paris-Toulouse en avion 2nde classe
Ou
Les émissions annuelles de 110 français (scopes 1,2 & 3)



Au global : 1 400 t_{éq}CO₂

Fabrication de 1 100 ordinateurs portables
Ou
Fabrication de 600 000 ramettes de papier
Ou
La consommation d'énergie de 210 millions de requêtes sur Internet



Énergie

- Régler la température du chauffage ou de la climatisation sur 19°C ou 20°C en hiver et 25°C ou 25°C en été
- Éteindre les appareils électroniques au lieu de les laisser en veille
- Éteindre les éclairages inutiles

Passer de 20 à 19°C, c'est 7% d'économies sur la consommation d'énergie liée au chauffage

Les technologies de l'information représenteront 4% des émissions en 2020

- Éviter les stockages de mails superflus
- Éviter les envois multiples et les pièces jointes
- Éviter l'impression de mails
- Préférer un lien direct à une recherche internet
- Cibler les recherches sur internet

Lire sur son PC ou imprimer ?

Si vous avez un document dense et long à lire, mieux vaut l'imprimer en noir et blanc recto-verso

Intrants

- Réduire la consommation de papier
- Optimiser l'impression (recto-verso, noir et blanc)
- Réduire les consommations de fournitures
- Préférer le réutilisable au jetable

La consommation des appareils électroniques ou en mode veille représente généralement 15% de leur consommation totale

Déplacements personnels

- Se former à l'éco-conduite et l'adopter
- Limiter le recours à la voiture individuelle et privilégier les modes de transport alternatifs (marche, vélo, transports en commun, covoiturage, ...)

En France, il y a en moyenne 1,1 passager par véhicule. Passer à une moyenne de 1,6 diminuerait de 50% la quantité de voitures sur les routes chaque matin

Déplacements professionnels

- Prendre le réflexe de considérer l'impact environnemental d'un déplacement pour choisir le mode de déplacement adapté
- Optimiser le nombre de déplacements professionnels
- Choisir de se déplacer en transports en commun ou en vélo plutôt qu'en voiture

En ville, on peut économiser jusqu'à 40% de sa consommation de carburant en passant d'un mode de conduite « agressif » à un mode de conduite « raisonnable »

Déchets

- Effectuer le tri sélectif de ses déchets
- Limiter au maximum l'utilisation des fournitures à usage unique